

ront forcées d'acheter la paix. Le journal du matin annonce que M. Runciman déclare que la Grande-Bretagne ne se laissera intimider au point d'acheter la paix à de telles conditions. La situation nous inquiète tous; cependant, il se produira peut-être un changement qui ouvrira la voie pour calmer l'inquiétude des peuples d'Europe, si près du gouffre.

Mais, demandera mon très honorable ami, que dites-vous du danger qui semble imminent à nos yeux? Il me semble qu'à venir jusqu'en 1914 le Canada était le pays le plus heureux au monde. Lorsque nous sommes partis pour l'Europe en 1914, nous n'avions guère de dettes et nos impôts étaient légers. A notre retour au pays en 1918, la situation était extrêmement déplorable, et depuis lors, nous n'avons pu vivre, comme bien d'autres pays, que grâce à des emprunts. Mon très honorable ami a brossé avant aujourd'hui le tableau de l'état financier du Canada. En face de cette situation, devons-nous aujourd'hui alourdir le fardeau de nos dettes sur l'hypothèse que nous serons entraînés, tout comme les Etats-Unis, dans un bouleversement général? Je suis d'avis que le Canada doit s'occuper sérieusement de moderniser son organisation militaire et de protéger sagement son littoral. Mon honorable ami connaît parfaitement la situation du Canada. Notre premier devoir, je suppose, est de faire régner la paix au sein d'un peuple de dix millions d'âmes en ce pays. Les esprits sont en désarroi d'un bout à l'autre du pays et des conflits d'opinions se manifestent. Cette Chambre a entendu un personnage de l'importance du major général l'honorable Alexander Duncan McRae, de Vancouver, émettre l'opinion que le Canada devrait informer la Grande-Bretagne que nous ne traverserons plus l'Atlantique. Nous avons entendu mon très honorable ami (le très honorable Arthur Meighen) déclarer, en 1925, je crois, que le Canada ne devrait pas être appelé à envoyer des soldats en Europe avant d'avoir sondé l'opinion générale de la population. Ce ne sont là que deux exemples, pour n'en pas citer plusieurs autres, de divergences d'opinion. Nous sommes en ce pays dans une situation fort difficile. Une partie considérable de l'opinion en est faveur d'accourir à la défense de la mère patrie. J'admire ce sentiment; j'en connais la source et je le respecte, mais je suis d'avis qu'en ce moment le Canada se doit de veiller à la protection de son propre littoral et de mettre au point son organisation militaire, et d'attendre les événements.

J'ai parlé de 1911, quand le gouvernement Laurier perdit le pouvoir sur la question d'une marine canadienne pour la protection de nos

L'hon. M. DANDURAND.

rives. Mon honorable ami d'Alma (l'honorable M. Ballantyne) nous a dit l'an dernier, ou l'année précédente, que lorsqu'il était ministre de la Marine il n'avait pas un cuirassé dans le port d'Halifax pour assurer la protection de cette ville contre une attaque allemande qu'il lui fallut s'adresser aux Etats-Unis, qui nous envoyèrent un croiseur. Cette déclaration, naturellement, me remit en mémoire cette époque de 1911 où le peuple canadien refusa d'approuver le programme de sir Wilfrid Laurier. Tout ce qui s'est passé de 1914 à 1918 m'a fait constater que les événements ont justifié la politique de ce grand homme d'Etat.

Je sais que la population du Canada est fortement émue de l'état de choses actuel. D'aucuns craignent que nous ne prenions des engagements ruineux; qu'une intervention de notre part ou notre participation à la guerre n'entraîne la ruine du pays, et son absorption par nos voisins du sud. Ces sentiments, entre autres, sont de ceux que j'ai entendu manifester. Je dis: ne succombons pas à la panique. Accomplissons notre devoir envers cette petite nation de dix millions et mettons notre confiance en Dieu. Comptons sur la Grande-Bretagne, la France et l'Italie. Je ne crois nullement que Mussolini, entouré comme il l'est de ruines dues à l'invasion de barbares, il y a quinze cents ans, veuille risquer un cataclysme général, après l'expérience qu'il a eue des avions de bombardement et autres appareils de guerre en Ethiopie.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Honnables messieurs, je n'avais point l'intention de prendre part à ce débat jusqu'à ce que j'eusse entendu les arguments de l'honorable chef du parti ministériel. Il a, je crois, mal saisi le point essentiel soulevé par mon chef qui siège à ma droite (le très honorable M. Meighen). Ce que mon chef voulait faire ressortir—je pense l'avoir bien compris—, c'est que le Canada doit collaborer avec une puissance quelconque, vu qu'il n'a pas les ressources voulues pour se doter d'une armée de terre, de mer ou de l'air, en vue de protéger son propre territoire ou ses voies maritimes. Naturellement, mon chef a conseillé au Gouvernement, fort à propos suivant moi, de collaborer très étroitement avec les autorités impériales, surtout à ce moment-ci, non pas en vue de se lancer dans une guerre outre-mer, mais bien dans le seul but de protéger le Canada maintenant et à l'avenir.

Je n'ai pas le texte sous les yeux, mais je crois comprendre que, en vertu du Statut de Westminster, il n'y a pas de partie de l'Empire qui soit en aucune façon subordonnée aux autres et que chaque Dominion se charge de protéger non seulement son propre territoire, mais aussi ses propres voies maritimes. Aucun